



Contestation de paternité pour une fausse déclaration comploter

Par aïaïaï, le 29/11/2008 à 17:39

Mon enfant est victime d'une fausse déclaration de paternité en effet avec l'aide du père biologique un étranger à reconnu mon enfant sans m'avertir

De peur, je me suis trouver bloquer en pensant que c'était une manigance pour que le vrai père puisse m'accuser d'avoir fait le coup dans son dos

De plus il est possible que mon ex ai donner des papiers nécessaires à l'établissement d'une carte de séjour sans que je m'en aperçoive

Puis je etre informer si un passeport pour mon fils ou une carte de séjour est en cours de validation?

dois je informer un service de l'immigration?

j'ai alerté le procureur de la république je ne sais que faire je suis dans l'attente la caisse d'allocation familiale me demande si mon fils a été reconnu je vais dire qu'une affaire est en cours AI JE LE DROIT

mais je n'ai pas de réponse du procureur

dois je le relancer après 1 mois d'attente comment savoir ce qu'il envisage de faire?

MERCI D'AVANCE